Sèvres (92), Ville-d'Avray (92)

Je participe à des maraudes auprès des sans-abri

Visites / Déplacements

Croix-Rouge française - Unité Locale de Sevres-Ville d'Avray

Scannez le QR Code pour candidater

Description

L'activité de maraude à la Croix-Rouge française, c'est + de 7000 bénévoles, 200 équipes et 50 000 personnes rencontrées en 2022.

Viens apporter un renfort aux équipes des maraudes sur différentes activités en fonction des besoins au niveau local : préparer le matériel, aller à la rencontre des personnes sans-abri et leur distribuer d'éventuelles aides matérielles d'urgence.

Rejoins-nous ! ☺

Informations pratiques

La mission se déroule dans une équipe équilibrée en expérience et mixte. Des formations sont proposées pour permettre de connaitre les règles, d'appréhender les objectifs, de se préparer aux différentes situations, et ainsi gagner en sérénité lors de ces missions enrichissantes.

Durée

Selon vos disponibilités

Fréquence

Nous organisons de 2 à 3 maraudes par mois

Description de l'association

Équipe d'une cinquantaine de bénévole chargée de l'action de proximité de la Croix-Rouge française afin de répondre aux besoins locaux sur les communes de Sèvres et Ville d'Avray, particulièrement dans les domaines de l'accueil, de l'écoute et de l'orientation des personnes, de l'action sociale, de l'urgence et du secourisme.

Principaux types d'activité :
Secourisme (formation, postes et réseaux de secours en partenariat avec le SAMU et la BSPP), actions sociales (aide financière, aide aux sans-logis, maraudes plan grand froid et canicule), urgence (aide aux populations sinistrées)

Formation des bénévoles

Deux types d'engagements sont proposés.
Le bénévolat occasionnel :
Le bénévole nous rejoins pour un renfort sur action ponctuelle de quelques heures. Il est accompagné par un autre bénévole pendant son action.

Le bénévole peut aussi directement intégrer nos équipes. Il est alors formé en interne et participe aux activités avec les autres bénévoles.

Dans tous les cas, les principes et valeurs de l'association sont présentées au bénévole qui s'engagera à les respecter.